



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N°11 DU 23.06.2026

MANDAT 2024-2028 - SAISON 2025-2026

PRESIDENT : M. Frédéric CASTEL

PRESENTS : MM. Oualid BELHADI, Francis CUNY, Pascal DALLA POZZA, Olivier GOMAS, Yann MEMBRADO, Toufik MEZRICHE, José PEREIRA et Thierry RAYBAUDI (représentant des arbitres au CoDir)

EN VISIO : MM. Raphaël DELANDHUY et Thomas DE FARIA

INVITE : M. Tristan FERNANDES (CTA)

Le Président Frédéric CASTEL ouvre la séance à 18h40.

I/ PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

1.1 PREAMBULE

Après la publication par la CRA des affectations des arbitres de ligue pour la saison 2026-2027, la CDA félicite Oualid BELHADI et Théo BUNK pour leur promotion en R2.

La CDA félicite également Alice RAYBAUDI, Alexandre GABRIEL, Abdessamed HARBOULI, Romain TERRASSON et Ethan DROUMAGUET pour la validation de leur candidature ligue sans oublier Zine BOUGUERRA et Timéo CHEVALIER qui ont réussi la première partie de la candidature ligue. La CDA encourage par ailleurs ses arbitres qui n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs à continuer leurs efforts.

1.2 AUDITIONS

Brigitte THIEBAUT et Patrick VOYE, représentants la Commission des Délégués, sont reçus en vue de la préparation du rassemblement de début de saison. A cette occasion, nos deux commissions partageront des ateliers en commun sur la matinée afin de favoriser une meilleure connaissance mutuelle. Un document précisant les missions d'un délégué sera prochainement envoyé aux arbitres.

1.3 APPROBATION PV :

Le Procès-Verbal N°10 de la saison 2025-2026 a été approuvé par messagerie électronique puis publié sur le site du DAF.

II / COURIELS RECUS

Le 20.05 Thierry RAYBAUDI écrit aux différentes instances du DAF afin d'officialiser un arrêt complet de ses différentes fonctions au sein de la CDA au 30.06.2026.

Le 20.05 David MATHURIN fait acte de candidature pour occuper une fonction au sein de la CDA.

Le 21.05 Roihim DANIEL met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 21.05 la CDA est destinataire d'un message de mécontentement adressé au DAF par Claude VANDEWALLE, Président du FC CHARMONT, à la suite d'un match de coupe Roy.

Le 22.05 Serge VEDEL, dirigeant de l'ESNA, demande à connaître, pour une question d'organisation, la date du tirage au sort de la coupe de l'Aube consolante féminine.

Le 22.05 Éric RAYBAUDI, Président de l'ETOILE LUSIGNY, signale le forfait de son équipe U18 D2.

Le 22.05 Dimitri BOULLERAY dépose un RIB pour la mise à jour de son dossier administratif.

Le 24.05 Jeremy ARMANINI, secrétaire du CSO AMNEVILLE, interpelle la Ligue afin de ne plus avoir un arbitre de notre District désigné sur un match de son club. La CDA rappelle qu'elle est souveraine dans les désignations et qu'elle ne donnera pas suite à ce type de requête.

Le 25.05 Sacha RIGLET produit un rapport disciplinaire.

Le 27.05 le club de FC CHARMONT réclame la décision prise à la suite d'un dépôt de réserve technique. Il s'avère, après recherche, qu'il s'agit d'une réserve d'avant match ce qui n'est pas du ressort de la CDA. Cédric BOUGÉ fait le nécessaire.

Le 27.05 David PIMENTA, dirigeant à la JS VAUDOISE, sollicite la désignation d'un arbitre adulte avec le dispositif de caméra embarquée ainsi qu'un délégué pour un match U14 du 30.05.

Le 28.05 Renaud BOUGÉ fait acte de candidature à l'examen ligue. La CDA lui fait une réponse personnalisée.

Le 29.05 Mickael DORAI, responsable légal d'un jeune arbitre, demande des précisions en lien avec le calcul des indemnités d'arbitrage. Cédric BOUGÉ lui fait parvenir le barème validé par le DAF.

Le 29.05 Joël Franck DIKAMA demande la procédure à suivre afin de renouveler sa licence. Le dossier reçu, en mai, est complet et sera validé pour la prochaine saison.

Le 29.05 Éric RAYBAUDI, Président de l'ETOILE LUSIGNY, met en copie la CDA d'échanges de messages avec David PIMENTA, dirigeant de la JS VAUDOISDE, dans le cadre d'un possible changement de date d'une rencontre.

Le 29.05 José DO NASCIMENTO, directeur sportif du FC BAR SUR AUBE, signale le forfait de son équipe U18. Il informe le 30.05 du forfait de son équipe senior B pour le 31.05.

Le 30.05 Pavel ESTIENNE WILLIAM dépose un justificatif à son absence au module 8 de la FIA.

Le 31.05 Hervé PIMPERNET signale que Lana MATRY, qu'il devait observer, a été victime d'un malaise durant son match et évacuée par les services de secours pour des soins. La CDA souhaite un prompt rétablissement à cette Jeune Arbitre qui rassure sur son état de santé le jour même.

Le 31.05 Thomas LEBREC BOUILLE signale l'absence d'un AA.

Le 31.05 Esteban FAUVET fait savoir, via un rapport circonstancié, qu'il a dû utiliser la feuille papier à la suite d'un dysfonctionnement de la FMI

Le 31.05 Steven QUERE indique avoir perdu le mot de passe de sa FMI et communique les faits de jeu de son match.

Le 01.06 John BOSORIA donne une explication à son arrivée tardive à une désignation.

Le 01.06 Annick HERLUISON, secrétaire du ROMILLY CHAMPAGNE FC, sollicite la désignation d'un arbitre adulte expérimenté pour un match U15.

Le 02.06 David DESPRET met en copie la CDA de son recours à une décision de la CD.

Le 02.06 Lana MATRY signale ne pas avoir pu mener à son terme une rencontre en raison d'un malaise. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 03.06 José Kasiala LUVUALU MAMBI rédige un rapport circonstancié à la suite d'une rencontre n'ayant pas eu lieu.

Le 04.06 Mahjoub NAJLAOUI fait parvenir un rapport complémentaire à un premier écrit.

Le 05.06 et les jours suivants, Éric RAYBAUDI, Président de l'ETOILE LUSIGNY, met en copie la CDA d'une partie de ses échanges avec le DAF dans le cadre de l'organisation des finales jeunes et adultes dont son club aura la charge.

Le 07.06 Boaventura DIAS met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 08.06 Mahjoub NAJLAOUI sollicite un contrôle de ses défraiements. Le nécessaire est fait.

Le 10.06 Maxime KREB demande une aide visant l'activation de son adresse mail LGEF.

Le 11.06 Zine BOUGUERRA dépose son dossier médical afin de renouveler sa licence.

Le 12.06 Jonathan NOUALHAGUET signale une difficulté d'utilisation de son adresse LGEF.

Le 14.06 Redouane SGHIR demande à intégrer la filière arbitre adulte. La CDA valide sa demande.

Le 15.06 Nolan LEGERE informe d'une blessure ayant nécessité l'évacuation, par les services de secours, de Madame SIMON DIT ROY Justine, joueuse de l'ESNA sur la finale de coupe de l'Aube consolante féminines à 8, à qui la CDA souhaite un prompt rétablissement.

Le 15.06 Fabien CHOLLIER fait acte de candidature à la fonction d'arbitre de ligue. La CDA émet un avis favorable.

Le 15.06 Francis CUNY met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire à la suite de la finale de coupe de l'Aube du 14.06.

Le 15.06 Guillaume GRENET, arbitre club de l'ESNA, demande des précisions quant à son statut. Cédric BOUGÉ, au titre de la CDSA, lui fait une réponse le 17.06.

Le 15.06 David MATHURIN remercie la CDA pour la confiance accordée en le désignant sur une finale. Il annonce par ailleurs le 21.06 sa mutation professionnelle vers le Calvados, à compter du 01.09. La

CDA lui souhaite le meilleur et le remercie pour son investissement en faveur de l'arbitrage depuis 10 ans.

Le 16.06 Yassine BELHADI dépose son dossier médical qui s'avère incomplet.

Le 16.06 Dylan DEVILLARD, éducateur au ROSIERES OS, met en copie la CDA de son retour à la suite de l'organisation des finales du 14.06 et plus précisément des 2 finales féminines.

Le 17.06 Fabien CHOLLIER demande confirmation de la réception de son dossier médical déposé dans la boîte aux lettres du DAF.

Le 19.06 la CDA est en copie d'un message destiné à Philippe PAULET, Président du DAF par Jean Michel FELDERHOFF, Président de FAIRVISION, promouvant un système de caméra automatique gérée par IA.

Le 19.06 Tristan FERNANDES signale avoir échangé avec une licenciée du club du BAR SUR AUBE FC intéressée par la fonction d'arbitre et qui réfléchit à participer à la prochaine FIA.

Le 20.06 Roihim DANIEL demande, après réflexion, à pouvoir renouveler sa candidature à l'examen ligue. La CDA accède à sa demande.

Le 21.06 Maxime SYREN dépose un document afin de compléter son dossier médical.

Le 21.06 David MATHURIN sollicite la procédure à suivre pour faire transférer son dossier dans le cadre d'une mutation professionnelle. Cedric BOUGÉ lui fait une réponse précise.

Le 23.06 Viviana ROHER, secrétaire de l'AMICALE ST GERMAIN, demande si son arbitre club et un candidat à cette fonction doivent produire un CM pour la délivrance de la licence.

III / INFORMATIONS

3.1/ LIGUE / CRA

Le 20.05 les services informatiques de la ligue informe qu'une maintenance est prévue sur le module désignations / compétitions le 21.05.

3.2/ DISTRICT / CDA

3.2.1 DISTRICT

Le 20.05 Cedric BOUGÉ relance un arbitre, après une première sollicitation en date du 13.05, afin d'obtenir un complément d'informations pour la CD. Le nécessaire est fait par l'arbitre le jour même. Il réitère cette action le 02.06 auprès d'un jeune stagiaire.

Merci à Cédric BOUGÉ pour sa disponibilité afin de répondre à chaque arbitre en demande d'informations individualisées dans le cadre du renouvellement de leur licence.

Le 03.06 Cédric BOUGÉ, au nom de la CDSA, demande des précisions sur la situation de plusieurs arbitres afin que la commission puisse prendre des décisions avec le maximum d'éléments objectifs.

Le 12.06, le DAF rappelle aux clubs disputant une finale les 13-14 juin l'obligation de prévoir une personne pour la fonction de délégué sécurité et à mentionner sur la FMI

Le 16.06 Cédric BOUGÉ, au nom de la CDSA, demande des précisions quant aux informations dispensées aux candidats à la formation arbitres clubs relativement aux obligations de ces derniers afin de respecter le RI de la CDSA.

Le 21.06 Cédric BOUGÉ informe de la possibilité faite aux arbitres de commander le livre « **Le Football et ses règles édition 2027** ». L'ensemble des arbitres sont informés du mode opératoire pour pouvoir l'acquérir.

Le 22.06 Cédric BOUGÉ organise la présence du DAF à l'évènement « **La fête du sport 2026** » qui se déroule le 30.08. Tristan FERNANDES, CTA, y assurera la promotion de l'arbitrage à l'approche de la première FIA de la saison.

Le 23.06 Cédric BOUGÉ informe que 26 dossiers d'arbitres vont être déposés auprès du médecin du DAF pour validation. En fonction des disponibilités de ce dernier, Cédric BOUGÉ organisera d'autres temps pour lui déposer les dossiers qui seront arrivés complets.

3.2.2 CDA

La CDA informe les arbitres présélectionnés pour une des finales adultes ou jeunes des 13-14 juin afin de vérifier leurs disponibilités.

Le 25.05 Frédéric CASTEL, Président de la CDA, demande à Matthieu LOMBARD, CTRA, si en raison des conditions météorologiques, il est envisageable de décaler le jour ou l'heure prévue pour le test physique organisé par la CRA. Il s'avère que cela n'est pas possible.

La CDA félicite les arbitres de district ayant participé et réussi le 12.06 le test physique organisé par la CRA pour nos arbitres de ligue. Merci à Frédéric ADAM, Directeur du CSA, pour son aide favorisant l'accès aux installations sportives. La facture d'utilisation des installations pour le test physique du 12.06 est transmise à la CRA le 19.06.

Après avoir envoyé les documents nécessaires au renouvellement des licences, la CDA envoie le 02.06 à l'ensemble des arbitres de district le lien permettant de remplir la fiche de renseignements annuelle indispensable pour pouvoir être désigné dès la reprise des compétitions.

Le 10.06 Thierry RAYBAUDI réagit, au nom de la CDA et en sa qualité de représentant des arbitres au CoDiR, à la formulation faite pour les invitations aux finales.

José PEREIRA, en raison de l'empêchement de Frédéric CASTEL, a participé les 29-30 mai au symposium des Présidents de CDA et CRA organisé à la FFF.

Francis CUNY expose le projet d'organisation du rassemblement du 29.08.

Le 23.06 Thierry RAYBAUDI, représentant des arbitres au CoDiR,, adresse au club de ETOILE LUSIGNY et ses bénévoles les remerciements de l'ensemble de la CDA pour la qualité de l'organisation des finales des coupes départementales ainsi que pour l'accueil réservé au corps arbitral. Thierry RAYBAUDI félicite l'ensemble des arbitres ayant officié sur les finales pour la qualité des prestations unanimement reconnues par l'ensemble des protagonistes.

Le 23.06 Tristan FERNANDES CTA, transmet le devis de la Croix Blanche pour une intervention durant le rassemblement.

Frédéric CASTEL informe que la CRA a un nouveau Président qui est par ailleurs salarié de la LGEF.

La CDA est régulièrement informée des divers changements de programmation des compétitions gérées par le DAF, des éventuels forfaits ainsi que des convocations ou sanctions prises à l'encontre d'un arbitre.

IV / DESIGNATIONS

La CDA termine la saison 2025-2026 avec 124 arbitres désignables : 69 adultes, 37 jeunes, 12 ligues et 6 candidats en ligue.

4.1 ADULTES

Le 23.05 Naby CONTE se met à la disposition de la CDA, si besoin, pour le 25.05.

Le 29.05 Jihad BELHADI informe de son absence à désignation ainsi qu'au module 8 de la FIA pour raison professionnelle.

Le 31.05 Jean FRAUMENS fait part d'une indisponibilité de dernière minute en raison de ses obligations professionnelles.

Le 06.06 Cyril THOMASSIN informe qu'une blessure l'empêche d'honorer une désignation.

4.2 JEUNES

Le 20.05 Anis REZIG signale une absence à désignation de dernière minute pour raison familiale.

Le 21.05 Ayman EL BOUSAKSAKI demande à avoir une désignation le 23.05.

Le 23.05 Zine BOUGUERRA relève une désignation incompatible avec sa situation que Thierry RAYBAUDI corrige.

Le 28.05 Salim RAGHIB informe d'une indisponibilité de dernière minute pour raison familiale.

Le 28.05 Maxime KREB sollicite un changement de désignation afin de pouvoir répondre à un impératif horaire personnel.

Le 29.05 Semih DANISKAN signale qu'un changement d'heure pour le coup d'envoi de son match du 30.05, ne lui permet pas d'assurer sa désignation car il est convoqué au module 8 de la FIA.

Le 03.06 Narjis CHOUKRI constate une désignation de dernière minute incompatible avec ses disponibilités.

Le 04.06 Thierry RAYBAUDI demande à Florent BRNARD la mise à jour de ses indisponibilités.

4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Le 27.05 la CDA sonde les observateurs ayant œuvré cette saison quant à la poursuite de leur mission. Les retours reçus permettent de composer les groupes d'observateurs pour la saison 2026 - 2027 comme suit :

Promotionnels : Frédéric CASTEL

D1 : Hervé PIMPERNET et Erik GUILLET

D2 : Anthony PEREZ et Jean Michel MAINGAUT

AA : Samuel PEDRO et Pascal DALLA POZZA,

D3 : Jean WISSON, José PEREIRA, Olivier GOMAS, Éric RAYBAUDI, Sébastien BOURDIER ainsi que ceux déjà présents sur les précédentes catégories.

JAD :Tristan FERNANDES avec les arbitres en activité et le soutien des observateurs adultes.

Les classements sont présentés par Olivier GOMAS le 18.06. Le bureau de la CDA se réunit le 22.06 afin de proposer les affectations pour la saison à venir à l'ensemble des membres de la commission.

Après avoir débattu, la CDA procède à la validation des classements et des affectations pour la saison 2026-2027. Les affectations seront publiées après validation par le CoDiR.

V / ETDA

5.1 FORMATION CONTINUE

Tristan expose ses projets en lien avec cet item dont la mise en place se fera progressivement.

5.2 POLE ENTRAINEMENT

Le dernier entraînement aura lieu le 24.06 et la reprise se fera mi-août.

5.3 FIA

Le 30.05, la CDA a organisé le module 8 de la FIA qui a regroupé 19 arbitres ayant validé la partie terrain après la réussite à une FIA. Ce module a permis la remise des écussons en présence des parents pour les mineurs ainsi qu'un représentant des clubs de nos nouveaux arbitres.

5.4 PROMOTIONNELS

Thierry RAYBAUDI propose une liste d'arbitres qu'il a pu observer cette saison afin de les intégrer à la filière promotionnelle la saison prochaine.

VI/ TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

José PEREIRA souhaite savoir si la demande de modification du RI de la CDA a été validé par le dernier CODIR. Il questionne ensuite sur la procédure qui sera appliquée pour le remplacement de Thierry RAYBAUDI dans sa fonction de représentant des arbitres au CODIR.

A la suite de la démission de Thierry RAYBAUDI de l'ensemble de ses fonctions au sein de la CDA et afin de le remplacer dans sa fonction de Vice-Président, Frédéric CASTEL, Président de la CDA, propose le nom d'une personne en qui il a toute confiance sans en avoir débattu avec le bureau de la commission. La proposition rencontre une nette opposition de plusieurs membres de la commission. José PEREIRA indique que si cette proposition est validée, il quittera ses fonctions. D'autres membres de la CDA présents dans la salle partagent son point de vue.

Aucune mise au vote n'est actée. De ce fait, aucun vice-président délégué n'est nommé à ce jour.

Face à cette situation, Frédéric CASTEL indique se retirer de l'organisation des ateliers du rassemblement du 29.08.2026 et sollicite un rdv en urgence auprès du Président du DAF. Il précise que s'il a toujours été ouvert aux échanges et avis contradictoires, il considère l'utilisation du chantage à la démission comme un ennemi de tout procédé démocratique qui rend la CDA ingouvernable en l'état.

Pascal DALLA POZZA regrette de voir encore des arbitres sanctionnés financièrement par la Commission de Discipline.

Raphaël DELANDHUY remercie Thierry RAYBAUDI pour l'ensemble de ses actions en faveur des arbitres durant son passage au sein de la CDA.

Thierry RAYBAUDI explique la nouvelle organisation mise en place pour faciliter le travail des désignateurs. Il remercie la CDA pour le geste de sympathie dont il a fait l'objet à l'occasion des finales de coupe de l'Aube.

La CDA termine cette saison par le partage du pot de l'amitié offert par Thierry RAYBAUDI qui participe à sa dernière réunion.

La CDA lui réitère ses remerciements les plus chaleureux pour son investissement en faveur de l'arbitrage et lui souhaite un plein épanouissement dans ses nouveaux projets loin de la métropole.

La CDA souhaite à l'ensemble de la famille du football un repos estival ressourçant et donne rdv pour la reprise des compétitions à la mi-août avec le premier tour de la Coupe de France.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 21H50

La prochaine réunion de la CDA verra sa date fixée en début de saison ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président,

M. Frédéric CASTEL

Le Secrétaire,

M. José PEREIRA

Les décisions de la **Commission Départementale de l'Arbitrage** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)